



Municipalité
Législature 2016-2021

PREAVIS MUNICIPAL 03/2018

concernant les Comptes 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, nous soumettons à votre approbation les comptes 2017 établis selon le Règlement sur la comptabilité des Communes (RCCom) et les Directives du DFIRE (Département des Finances et des Relations Extérieures).

Les comptes ont été présentés à la Commission de gestion lors de la séance de Municipalité du 16 avril 2018 et adoptés définitivement par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2018.

I. CONTENU DU FASCICULE

Les documents qui vous sont remis avec ce préavis sont les suivants :

- **le Rapport d'activités de la Municipalité pour 2017**, pour information,
- **le Rapport de gestion et les comptes 2017**, qui vous sont soumis pour approbation, avec les tableaux suivants :
 - le tableau des **charges et des revenus par classification administrative**, avec pour en faciliter la compréhension, quelques commentaires concernant les écarts par rapport au budget 2017 ou aux comptes 2016, qui figurent au verso de chaque page,
 - le tableau des **charges et des revenus selon les natures**,
 - le **Bilan** de l'exercice (Actif et Passif).

II. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2017

L'exercice de cette année se solde par un excédent de charges, de **CHF 310'828**, au lieu de l'excédent de charges de **CHF 1'233'300** budgété pour 2017.

Les recettes issues des impôts ont été supérieures à ce qui avait été budgété. Mais les compléments 2016 – payés en 2017 – cumulés de la péréquation communale, de la réforme policière et surtout de la facture sociale ont absorbé l'essentiel de ce supplément de recettes.

2.1 Tableau des revenus par secteur

	(en milliers de francs)			
SECTEURS DE REVENUS	Réel 2017	Budget	Ecart	Réel 2016
Administration générale	364,2	254,3	109,9	276,8
Finances	16 615,5	15 763,2	852,3	16 766,1
Domaines et bâtiments	694,2	649,6	44,6	671,4
Travaux	1 311,6	2 016,1	-704,5	1 127,3
Instruction publique	0,0	0,0	0,0	0,0
Police	73,1	37,5	35,6	36,4
Sécurité sociale	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des des revenus	19 058,6	18 720,7	337,9	18 878,0
Excédent de dépenses	310,8	1 233,3	-922,5	193,7
Total	19 369,4	19 954,0	-584,6	19 071,7

2.2 Tableau des dépenses par secteur

	(en milliers de francs)			
SECTEURS DES DEPENSES	Réel 2017	Budget	Ecart	Réel 2016
Administration générale	1 642,2	1 695,3	-53,1	1 651,5
Finances	4 321,6	4 101,1	220,5	4 214,7
Domaines et bâtiments	1 105,5	1 189,6	-84,1	1 083,8
Travaux	2 118,6	2 990,5	-871,9	1 816,3
Instruction publique	1 559,2	1 748,6	-189,4	1 566,9
Police	1 064,8	1 055,0	9,8	993,5
Sécurité sociale	7 557,5	7 173,9	383,6	7 745,0
Total des dépenses	19 369,4	19 954,0	-584,6	19 071,7
Excédent de recettes				
Total	19 369,4	19 954,0	-584,6	19 071,7

III. SITUATION FINANCIERE ET MESURES PRISES

Compte tenu de l'excédent de charges de l'exercice 2016 et de l'exercice 2017, la situation se présente comme suit :

3.1 Evolution du compte Capital (en milliers de francs)

	2017	2016
Capital au 1er janvier	13 848,9	14 042,6
Excédent de recettes (-charges)	-310,8	-193,7
Capital à la fin de l'exercice	13 538,1	13 848,9

3.2 Marge d'autofinancement 2017 (en milliers de francs)

	2017	2016
Excédent de revenus (- charges)	-310,8	-193,7
Amortissements	346,4	251,8
Mouvement des réserves	-185,8	-195,1
Marge d'autofinancement	-150,2	-137,0

3.3 Evolution de la trésorerie au 31.12.2017 (en milliers de francs)

	Taux %	Echéance	31/12/2017	31/12/2016
Disponibilités à court terme				
en caisse			2,1	1,0
en banque			3 023,2	4 082,1
à la poste			6 379,6	5 024,9
Total des disponibilités			9 404,9	9 108,0
Endettement moyen et long terme				
Total de l'endettement			0,0	0,0
Trésorerie nette (Disponible/-endettement)			9 404,9	9 108,0

IV. Conclusion

Malgré le maintien du taux d'imposition communal en 2017 (57 cts en 2017 comme en 2016), les rentrées fiscales effectives supérieures aux prévisions ont permis de clore l'année 2017 avec un excédent de charges finalement inférieur à ce qui avait été estimé au moment de l'élaboration du budget. Excédent de charges financièrement supportable grâce aux réserves dont notre Commune bénéficie actuellement.

En conséquence, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, la Municipalité prie le Conseil communal, après avoir :

- lu le Préavis municipal 03/2018,
- pris connaissance du Rapport de gestion 2017,
- pris connaissance des Comptes 2017,
- entendu le Rapport de la Commission de gestion sur les comptes et la gestion 2017,

de bien vouloir :

- accepter le Rapport de gestion 2017,
- accepter les Comptes 2017 tels que présentés,
- donner décharge à la Municipalité, au Boursier et à la Commission de gestion pour l'année 2017.

Commugny, le 31 mai 2018

Au nom de la Municipalité

la syndique

la secrétaire

O.Decré

N. Sereno-Régis

